

MOTION

DEVANT LE CC EN SEPTEMBRE 2011

**EXTENSION DES HEURES D'OUVERTURE
D'UNE SALLE DE SPORTS**

Monsieur le Syndic,
Mesdames et Messieurs les Municipaux,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

La Municipalité peut-elle envisager d'étudier l'ouverture d'une salle de sports le soir en fin de semaine, et pendant les vacances scolaires ? La question est posée, parce que l'ouverture d'une salle permet de canaliser l'envie ou le besoin de bouger parmi de jeunes personnes, adolescentes ou adolescents, et notamment ceux et celles qui ne sont pas affiliés à une société sportive.

A ma connaissance les communes de Nyon et Lausanne ont instauré ce mode de faire, qui implique évidemment une organisation judicieuse. L'offre n'est pas identique dans les deux localités ; cependant les renseignements écrits, que j'ai obtenus, me donnent la certitude que ce type d'action répond, répondrait de façon adaptée à la demande de jeunes en manque d'occupation pendant leur période de loisirs ou de congés. Si la motion est retenue, je souhaite une large information sur les heures d'ouverture.

Par ailleurs la liste des activités sportives proposées par le Service " sports + jeunesse " à Vevey, est certes étoffée ; et les salles de sports à La Tour-de Peilz sont très occupées en semaine, actuellement.

Cependant mon intervention peut être qualifiée de complémentaire et différente à l'offre existant à Vevey.

Il s'agit d'offrir la possibilité aux adolescents ou jeunes personnes d'utiliser une salle de sports et de leur proposer une alternative à la rue. Je précise qu'un libre – service n'entre pas du tout en ligne de compte.

Je demande que la Municipalité donne la possibilité d'ouvrir une salle de sports les week-ends et pendant les vacances scolaires.

Gilbert Vernez